

Par **OLIVIER DELHOUMEAU**

Mérignac

Pour un climat plus sain

Le quartier va être associé à la création d'un plan climat communal.



Le passage souterrain creusé sous la VDO (av. F.-Mitterrand) doit être embelli avec le concours des jeunes du quartier. PHOTO O. D.

La réunion plénière du conseil de quartier des Eyquems avait, lundi soir, une tonalité très « développement durable ».

Illustration lors de la présentation du projet de plan climat à l'échelle du territoire. Mérignac est concerné à double titre puisque sa population dépasse 50 000 habitants et que la collectivité emploie plus de 1 200 agents. « La ville a été pionnière en la matière. Dès 2003, elle a lancé son premier Agenda 21, renouvelé l'an passé », a rappelé l'élue Pierre Girard. La mairie a également réalisé le bilan carbone des émissions de gaz à effet de serre imputables à l'activité de ses services. Cet état des lieux a été suivi d'actions concrètes : isolation thermique des bâtiments municipaux, limitation des déplacements en avion, parc automobile électrique ou au gaz naturel... « La collectivité consacre près d'1,6 million à la question tous les ans », a souligné l'élue.

Dans le cas présent, l'objectif est de définir un plan climat à l'échelle de la commune. « Il ne s'agit pas de réduire l'activité d'une entreprise, d'une collectivité ou des administrés, mais de les inciter à faire différemment, pour réduire les impacts sur le réchauffement climatique », a glissé Guillaume Lafon, chargé de mission. Gérard Chausset, adjoint (EELV), a rappelé à cette fin que 50 % des déplacements dans la CUB s'effectuaient sur des distances inférieures à 3 kilomètres.

Un plan carbone

Pourquoi parler de plan climat aux Eyquems plus qu'ailleurs ? Parce que ce quartier a été retenu, au même titre que Capeyron et Chemin Long, pour participer à un processus

de concertation. Cécile Aplin-court, chargée de mission, en a détaillé les modalités. Un groupe de citoyens, arrêté début 2012, sera amené à faire des propositions sur la base d'un (autre) plan carbone effectué en juin, au niveau de la ville. Un peu comme si Mérignac avait été mis sous cloche.

Les propositions seront évidemment discutées avec les élus, les services municipaux et un comité expert représenté par l'Ademe. Avant de déboucher sur la rédaction d'un plan d'action. « Ce n'est pas du bla-bla pour se faire plaisir. La finalité, c'est d'impulser des actions concrètes », a conclu le premier adjoint Bernard Le Roux. Toutefois, ce document n'imposera pas un corpus de règles intangibles. Il compilera des préconisations pour changer les comportements. Pas à pas.